

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD

Service Eau et Risques - Unité Prévention des Risques

Plan de Prévention des Risques Inondation de la commune de La Bastide-d'Engras

Zonage réglementaire



F-U : zone urbanisée inondable par aléa fort

F-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa fort

F-NU : zone non urbanisée inondable par aléa fort

FD : zone comprise dans la bande de sécurité (100m) à l'arrière d'une digue

M-U : zone urbanisée inondable par aléa modéré

M-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa modéré

M-NU : zone non urbanisée inondable par aléa modéré

R-U : zone urbanisée inondable par aléa résiduel

R-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa résiduel

R-NU : zone non urbanisée inondable par aléa résiduel

——— Courbes Isocotes avec cote PHE extraite de la modélisation de la crue de référence

\* Cote PHE extraite de la modélisation de la crue de référence

1 / 5 000ème

Juillet 2022

Fond : Cadastre

Planche nº 2/2

<u>125</u> 250 m

